

# Les indignations à géométrie variable des amis de Georges Bensoussan

écrit par Pierre Cassen et Christine Tasin | 8 mars 2017

*Céline Pina et Georges Bensoussan*

L'historien Georges Bensoussan a été relaxé hier par la 17e Chambre et sa présidente Fabienne Siredey-Garnier. Rappelons qu'il avait été jugé, le 25 janvier dernier, suite à sa phrase sur les sociétés arabo-musulmanes : « *l'antisémitisme, on le tête avec le lait de sa mère* ». Il paraît, selon le CCIF, qui a fait un signalement, que ce serait une incitation à la haine. Avis partagé, comme trop souvent, par le Parquet de Paris, qui instruira la plainte, et par les habituels imposteurs de l'antiracisme, qui se porteront toutes et tous partie civile.

Chose intéressante, la plainte contre l'auteur des « Territoires perdus de la République » a scandalisé une militante comme Celine Pina, ancienne conseillère régionale socialiste, qui prend souvent des positions courageuses contre les islamistes.

<http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2017/01/27/31003-20170127ARTFIG00152-le-proces-bensoussanou-l-indignation-a-geometrie-variable-des-pseudo-antiracistes.php>

La journaliste de Marianne, Martine Gozlan, dans un excellent article, a démontré quels étaient les objectifs de ce genre de procès : interdire de penser les dissidents.

<https://www.marianne.net/debattons/editos/proces-de-georges-bensoussan-leur-objectif-est-d-interdire-de-penser>

L'historien de la Shoah avait également des soutiens de

taille, avec la présence d'Alain Finkielkraut, et de la philosophe Elisabeth de Fontenay, qui viendront témoigner. Boualem Sansal avait même fait parvenir un texte de soutien.

Bien évidemment, tous les Français amoureux de la liberté d'expression, et du droit à la libre critique de tous les dogmes, donc de toutes les religions, donc de l'islam, ne pourront que se réjouir de cette décision. Pour autant, il est à craindre que Georges Bensoussan ne soit pas au bout de son marathon judiciaire, puisque le CCIF (financé par nos impôts) a affirmé sa volonté de faire appel.

Pourtant, malgré cette joie que nous éprouvons à la relaxe de l'inculpé, nous sommes inquiets. Cette victoire n'est pas tout à fait une victoire de la liberté d'expression, et cela n'est pas rassurant. En effet, si Céline Pina, dans son article, parle, à juste titre, de l'indignation à géométrie variable des pseudo antiracistes, que devrions-nous dire de celle des soutiens de Georges Bensoussan ?

Qu'ils se soient mobilisés pour défendre l'historien de la Shoah est fort honorable. Mais nous, cela fait sept années que nous subissons un harcèlement judiciaire, de la part des mêmes que ceux qui ont traîné leur ami devant la 17e Chambre : LDH, Mrap, Sos Racisme, Licra, CCIF. Et le moins qu'on puisse dire est qu'ils étaient aux abonnés absents, quand les plaintes et les condamnations tombaient contre ceux qui, comme nous, ont été livrés à la vindicte populaire par la caste médiatique, en nous attribuant, de manière crapuleuse, une classification politique infamante : extrême droite.

Quand l'apostat de l'islam, Pascal Hilout, en compagnie de Pierre Cassen, s'est retrouvé devant la 17e Chambre, accusé par la meute d'incitation à la haine pour avoir expliqué, dans un édito de Cyrano, à nos compatriotes les méthodes de conquêtes des soldats d'Allah, nous n'avons pas eu le moindre message de soutien. Au contraire, ce sont des personnages comme Bauberot, le laïque préféré des musulmans, Delphy, la

féministe pro-voile préféré des disciples d'Allah, et Liogier, l'universitaire préféré de l'UOIF, qui l'invite régulièrement, qui ont témoigné contre nous. Aucune personne de gauche n'a osé s'afficher aux côtés de nos témoins, Oskar Freysinger, Myriam Picard, Ahmed Ghlamallah, Stéphane Schinazi, Bernard Dick, Anne Zelensky ou René Marchand.

Quand Pierre Cassen, au même procès, a été lourdement condamné, d'abord par la 17e Chambre, puis par la Cour d'Appel, pour avoir expliqué pourquoi les prières musulmanes illégales dans les rues de Paris, les mosquées, le voile et le halal étaient des symboles d'occupation (rien que des vérités, comme les propos de Georges Bensoussan), où étaient les amis de Georges Bensoussan pour défendre la liberté d'expression ?

Quand Christine Tasin a vu le Parquet s'acharner contre elle, suite à des propos visant l'islam (« L'islam est une saloperie, Islam assassin), et que des procureurs, et parfois des juges, ont osé, par leurs plaidoiries et leurs verdicts, vouloir réintroduire le délit de blasphème en France, où étaient ces grands défenseurs de la liberté d'expression ?

Nous ne les entendons pas davantage s'exprimer sur le harcèlement judiciaire subi par Riposte Laïque, dans un but simple : nous tuer économiquement, et nous interdire de continuer à écrire que l'islam est incompatible avec la France.

Nous ne les avons pas entendus défendre Eric Zemmour, Ivan Rioufol, Renaud Camus ou Robert Ménard, eux aussi traînés devant la 17e Chambre par les mêmes maîtres-censeurs, pour avoir osé exprimer le réel.

Pourtant, quelles que soient nos différences, voire nos divergences, avec Georges Bensoussan, nous menons le même combat, pour essayer de sauver une France victime, depuis plus de quarante ans, d'une invasion migratoire, sans assimilation, en période de chômage de masse, qui mine nos fondamentaux et

transforment trop de régions françaises en « Territoires perdus de la République ». Nous disons, nous, de manière claire, certains diraient crue, que c'est l'islam qui gangrène notre modèle laïque et républicain, et menace notre mode de vie, quand d'autres préfèrent s'abriter derrière le mot « communautarisme » ou le pléonasme « islam extrémiste ».

Seule différence, Georges Bensoussan est classé dans le camp du bien, étant identifié à gauche et historien de la Shoah. Il est donc honorable de le défendre. Nous avons été classés par la caste dans le camp du mal, ayant osé organiser un apéro saucisson-pinard et des Assises contre l'islamisation de notre pays, dans l'esprit de la Résistance, avec le Bloc Identitaire. Rappelons à nos inquisiteurs qu'en 1940, la Résistance était aussi constituée de membres de l'Action française, comme le secrétaire de Jean Moulin, Daniel Cordier, et qu'on n'a jamais reproché aux personnes de gauche de se battre avec des patriotes d'une autre mouvance.

Les bonnes âmes qui soutiennent donc – et c'est à leur honneur – Georges Bensoussan, sont les mêmes qui se pincet le nez à la seule évocation de Riposte Laïque ou de Résistance républicaine. Même s'ils savent que les accusations véhiculées contre nous ne sont que calomnies, comme le confirme cet entretien accordé à Mireille Vallette, en 2013, il tremblent devant les inquisiteurs. En se taisant, ils se font les complices de notre diabolisation, de notre marginalisation dans les médias et de nos persécutions judiciaires. Et pourtant, qu'ont-ils à opposer aux propos du fondateur de RL ? Ce que dit Pierre, ils pourraient le dire.

<https://ripostelaique.com/riposte-laique-lextreme-droite-cest-contraire-de-sommes.html>

Aucun d'entre eux, qui se disent pourtant amoureux de la liberté d'expression, n'aurait le courage de nous proposer un article, voire d'accepter une interview à nos sites, de peur

d'être classés à l'extrême droite par les islamo-collabos, nos ennemis communs.

Alain Finkielkraut, qui n'a jamais eu un mot contre les procès de la Licra contre nous, a enfin quitté cette officine, mais seulement parce qu'elle avait attaqué Georges Bensoussan.

Ce faisant, ces bonnes âmes nous laissent aller à l'abattoir, et regardent ailleurs quand ceux qui ont entraîné Georges Bensoussan devant les tribunaux s'acharnent contre nous, et contre tous ceux qui refusent l'islamisation de la France, avec la complicité du pouvoir socialiste.

Les indignations sélectives... n'honorent pas ceux qui en sont l'auteur.

Y aurait-il en France un système de castes ? Serions-nous, nous représentants des Sans-Dents, des Intouchables ?

Y aurait-il en France un retour à la féodalité, avec la classe des Seigneurs à qui tout serait permis selon les Seigneurs juges et la classe des manants, punis de mort pour un simple braconnage ?

Ceux qui se contentent de soutenir Georges Bensoussan au nom de leur amitiés, au nom de l'étiquette « de gauche » qu'il porte, au nom de ses travaux sur la Shoah qui le dédouanent de tout antisémitisme, à quelle justice aspirent-ils ?

Celle d'avant la nuit du 4 août ?

Ces gens se disent de gauche, or il est clair qu'ils se moquent de la liberté d'expression, totalement.

Ils se moquent comme d'une guigne de la loi Pleven. Parce qu'ils se sentent à l'abri, et les faits divers de ces dernières semaines (affaires Chaouat et Meklat) le démontrent amplement.

C'est leur différence majeure avec nous. Ils défendent des

copains, ils défendent une caste. Nous défendons quant à nous la liberté d'expression de nos pires ennemis, préférant le débat par articles interposés au recours au juge, outil de la société totalitaire qui s'installe. C'est dans cet esprit que Christine Tasin avait accepté de débattre avec Dieudonné.

Céline Pina – pourtant capable parfois d'un certain courage – pour protéger ses plateaux télé et ses chroniques médiatiques, en est même réduite à encenser Macron, qui nous promet davantage d'islam et d'immigration, donc encore plus de territoires perdus de la République, voyant en lui l'homme providentiel qui va nous protéger de Marine Le Pen, pourtant la seule à défendre encore la laïcité (comme l'avait admis Elisabeth Badinter) et à refuser l'islamisation de notre pays.

<http://www.lefigaro.fr/vox/politique/2017/03/03/31001-20170303ARTFIG00354-celine-pina-points-forts-et-points-faibles-du-candidat-macron.php>

Nous sommes fiers du combat que nous menons, qui n'est entaché par aucune coterie, aucune recherche d'avantages particuliers. Et nous continuerons à défendre, pour tous, amis et ennemis, le droit à la liberté d'expression, tout en luttant contre le délit de blasphème qui s'instaure avec la complicité passive de l'immense majorité des intellectuels et des politiques.